



33 ième Triathlon international des vieilles Forges

L'inscription internet ne sera effective qu'après réception du règlement de l'engagement via le site d'inscription

Distance Olympique M , SPRINT S et XS

Il est possible de s'inscrire soit de manière individuelle sur les 3 courses, soit en relais sur les courses M et S

l'équipe peut être composée de 2 ou 3 personnes :

25 places sont réservées dans le parc à vélo pour les équipes sur les courses M et S

Course distance M

Distance 1500/40/10 date le 13/09/20 départ 14h30

Course ouverte pour les personnes nées avant le 31/12/2002

Pour les licenciées fftri 33€ jusqu'au 23/08/20 et 43€ après et surplace

Pour les NL ou licenciées ffa, ffc ou autre 37€ jusqu'au 23/08/20 et 47€ surplace pass compétition inclus

Course relais M

Pour les licenciées fftri 48€ par équipes jusqu'au 23/08/20 et 58€ après et surplace

Pour les non licenciées 54€ par équipes jusqu'au 23/08/20 et 64€ après et surplace (passe compétitions inclus).

Course distance SPRINT S

distance 750/20/5 date le 13/09/20 départ 10h00

Course ouverte pour les personnes nées avant le 31/12/2004

Pour les licenciées fftri 23€ jusqu'au 23/08/20 et 33€ après et sur place

NL ou licenciées ffa, ffc ou autre 27€ jusqu'au 23/08/20 et 37€ sur place pass compétition inclus

Course relais S

Pour les licenciées fftri 39€ par équipes jusqu'au 23/08/20 et 45€ après et surplace

Pour les non licenciées 45€ par équipes jusqu'au 23/08/20 et 50€ après et surplace (passe compétitions inclus).

Course distance XS

Distance 400/10/2.5 date le 13/09/20 départ 12h30

Course ouverte pour les personnes nées avant le 31/12/2008

Pour les licenciées fftri 15€ jusqu'au 23/08/20 et 25€ après et surplace

Pour les NL ou licenciées ffa, ffc ou autre 20€ jusqu'au 23/08/20 et 30€ surplace (pass compétition inclus)



L'inscription à la compétition de ces 3 courses s'effectue exclusivement au moyen du formulaire d'inscription officiel en ligne disponible sur Internet ou sur place (dans la limite des places disponibles).

L'inscription du participant ne sera effective qu'après le paiement intégral des droits d'inscription et la confirmation par l'organisateur de l'inscription.

Un nombre maximum de participants a été fixé par épreuve 350 individuels + 25 équipes pour le M, 350 individuels + 25 équipes pour le S et 150 pour le XS.

Lorsque le nombre maximum de participants sera atteint, toute inscription nouvelle sera refusée.

Les inscriptions en lignes seront clôturées au plus tard le lundi 8 septembre 2020.

Une augmentation des tarifs sera appliqué à partir du dimanche 23/08/2020.

Il sera possible de s'inscrire sur place le jour de la course dans la limite des places disponibles, les tarifs seront identiques à ceux appliqué à partir du 23/08/2020

Les pièces justificatives du certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition devront obligatoirement être téléchargées sur la plateforme d'inscription ou présentées lors de la prise des dossards pour les inscriptions sur place

Les pièces justificatives du Pass Journée/compétition devront obligatoirement être téléchargées sur la plateforme d'inscription.

L'autorisation parentale est également à valider sur la plateforme d'inscription de l'événement ou présentée lors de la prise des dossards pour les inscriptions sur place.

La prise d'un pass journée/compétition entraînera un surcoût inclus dans les tarifs d'inscriptions

En cas de non présentation des pièces demandées, ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne seront effectués.

Chaque inscription est strictement personnelle et nominative. Chaque inscription fait l'objet de l'attribution d'un numéro de dossard strictement personnel et non transférable à une tierce personne le jour de l'événement.

Il est cependant possible de transférer son dossard à un tiers gratuitement avant le lundi 8 septembre 2020.

Toute infraction à cette interdiction entraîne la disqualification du participant.

La participation à l'épreuve est subordonnée à la présentation par le participant d'une licence sportive originale « compétition » (pratiquant) en cours de validité de la fédération nationale de triathlon (FFTRI ou étrangère), portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition.

Le participant non licencié, aura l'obligation de faire l'acquisition, en plus des droits d'inscription, d'un Pass Compétition délivré par la Fédération Française de Triathlon, ce qui requiert la présentation d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition.



Pour la participation en relais :

Toute personne non titulaire d'une licence FFTRI « compétition » (pratiquant) en cours de validité, ou non titulaire d'une licence en cours de validité d'une fédération de triathlon étrangère affiliée à l'ITU aura l'obligation de faire l'acquisition, en plus des droits d'inscription, d'un Pass Compétition par équipier non licencié.

Annulation de la participation et remboursement

Toute inscription est ferme et définitive. En cas de non-participation à l'épreuve, le participant ne pourra pas prétendre à un remboursement des droits d'inscription sans présentation d'un justificatif valable (Ordonnance médicale.....)

Les participants ont cependant la possibilité de souscrire une assurance annulation d'une valeur de 5€ pour toutes les épreuves, relais inclus. Cette assurance est disponible sur le formulaire d'inscription, (n'est valable que pour les inscriptions en ligne).

Toute option prise en ligne fait l'objet d'un remboursement intégral de l'engagements (hors tarifs d'assurance et frais d'inscription) sans justificatifs.

Les participants auront la possibilité d'échanger ou de revendre leur dossards sans frais.

Les participants souhaitant transférer ou de revendre leurs dossards à un tiers devront informer l'organisateur de tous changements via le mail suivant ctriadennes@free.fr.

Annulation de l'événement indépendante de la volonté de l'organisateur

En cas d'annulation de l'événement indépendante de la volonté de l'organisateur (cas de force majeure, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décision des autorités administratives, etc...) aucun remboursement ne pourra être effectué et le participant ne pourra pas réclamer le paiement de dommages-intérêts à l'organisateur sauf les souscripteurs de l'assurance annulation.



Horaires et déroulé de la journée:

08h00 : ouverture des inscriptions et retrait des dossards

Course S :

09h00 : ouverture du parc à vélo

09h30 : fin des inscriptions

09h50 : Briefing + fermeture parc à vélo

10h00 : départ

14h00 : Récompenses

Course XS :

11h30 : ouverture du parc à vélo

11h45 : fin des inscriptions

12h05 : Briefing + fermeture parc à vélo

12h30 : départ

14h00 : Récompenses

Course M :

13h30 : Ouverture du parc à vélo

14h00: fin des inscriptions

14h20: Briefing + fermeture du parc a vélo

14h30: Départ individuel + relais

17h30: remise des récompenses



REGLES DE COURSE

Les règles d'organisation et les règles de courses sont celles applicables sur toutes les épreuves agréées par la Fédération Française de Triathlon RGF 2020.

<https://fftri.emiagic.io/regulation/pdf/sport?next>

Natation

Les concurrents doivent porter le bonnet numéroté fourni par l'organisateur. La combinaison en Néoprène est obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°.

Course à pied

La comptabilisation des tours est laissée au jugement de l'athlète. Le dossard porté devant devra être visible. Elastique porte dossard autorisé selon la RGF 2020. Aide ou accompagnateurs interdits.

Cyclisme

Le port du casque est obligatoire sur la partie cycliste de même que le respect du code de la route. Les concurrents doivent respecter les consignes des signaleurs et ne pas effectuer d'actions dangereuses pour autrui. Le dossard porté derrière devra être visible. Elastique porte dossard autorisé selon la RGF 2020.

Le « drafting » sera interdit pour chaque course. Le parcours sera partiellement fermé à la circulation.

La comptabilisation des tours est laissée au jugement de l'athlète.

Course en Relais

Pour les équipes relais, le passage du relais se fera par le passage du dossard à un emplacement défini dans le parc à vélo

ACCES AUX EPREUVES

Pour participer à une épreuve, l'athlète doit posséder l'âge requis en fonction de l'épreuve et être licencié (à l'année ou à la journée) pour la pratique concernée. Il doit remplir un bulletin d'engagement fourni par l'organisateur et régler les droits d'inscription.

RECOMPENSES

Les prix individuels ne seront remis qu'aux athlètes présents.

DOSSARD A PUCE ELECTRONIQUE

Le concurrent s'engage à restituer le dossard à puce électronique à l'organisateur dès son arrivée ou en cas d'abandon. Les dossards à puces seront obligatoirement remis en zone d'arrivée. Tous dossard à puce non rendue sera facturée 20€ à l'athlète par l'organisateur.

IMAGE

En participant à l'épreuve j'autorise l'organisation à utiliser mon image pour la promotion de l'épreuve (photos, vidéos...).